

Title	RESIDU DE L'ANALYSE GRAMMATICALE : IMPERSONNEL DISCURSIF DU FRANCAIS
Author(s)	Haruki, Yoshitaka
Citation	Gallia. 1983, 21-22, p. 279-288
Version Type	VoR
URL	<a href="https://hdl.handle.net/11094/8077">https://hdl.handle.net/11094/8077</a>
rights	
Note	

*Osaka University Knowledge Archive : OUKA*

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

Osaka University

# RESIDU DE L'ANALYSE GRAMMATICALE

—IMPERSONNEL DISCURSIF DU FRANCAIS —

Yoshitaka HARUKI

O. Il existe des énoncés français qui se prêtent mal à l'analyse grammaticale, qu'elle soit traditionnelle ou moderne. Parmi eux se trouve la construction impersonnelle du type (1) *il court un cheval*. Casse-tête pour les linguistes, son analyse a suscité bien des débats, sans avoir pourtant pu trouver de solutions définitives. Ce que nous nous proposons de faire dans ce petit article est de montrer l'insuffisance et l'impuissance de l'analyse grammaticale face à ce genre d'énoncé, et la nécessité d'introduire la perspective fonctionnelle. Vues sous un jour nouveau, les anomalies syntaxiques apparaîtront comme résultant d'un jeu assez compliqué entre les fonctions grammaticales et les fonctions communicatives. Après quoi, nous allons jeter un coup d'œil sur l'implication qu'a notre objet d'étude pour la typologie des langues naturelles.

1. Ceux qui veulent analyser l'énoncé (1) en recourant uniquement aux catégories grammaticales se trouveront dès l'abord dans l'embarras. L'analyse logique telle qu'on la pratique dans l'enseignement ou l'analyse en constituants immédiats ont soigneusement évité des écueils de ce genre ou inventé des catégories *ad hoc* pour s'en tirer. Il s'agit de la nature de *un cheval* et celle de *il*; sont-ils objet, sujet ou autre chose?

1. 1. Nous examinerons d'abord la nature du syntagme nominal mis après le verbe. Pour la commodité de la présentation nous l'appellerons "séquence," terme adopté par Brunot (1936) parce qu'il n'implique rien *a priori*. Outre sa position postverbale, la séquence partage avec le complément d'objet

direct les trois comportements syntaxiques suivants: <sup>1)</sup>

- (2) Il court des chevaux. → Il *en* court.
- (3) Il court des chevaux. → Il ne court pas *de* chevaux.
- (4) Il est arrivé un accident. → *Qu'*est-il arrivé?

En fait ces trois preuves se révèlent assez faibles; d'abord la pronominalisation des séquences n'est possible que par *en*:

- (5) Il se pose les problèmes suivants. → \*Il se *les* pose.

Deuxièmement, bien que facultatif, l'emploi de *de* s'observe aussi pour un sujet indéfini inversé:

- (6) On rencontre parfois des phrases dans lesquelles à première vue ne se trouve pas *de* sujet.

Dernièrement, l'emploi du pronom interrogatif *que* peut s'expliquer par un trou dans le système des pronoms interrogatifs; c'est-à-dire que le français ne dispose pas du pronom interrogatif simple qui correspond à la forme composée *qu'est-ce qui*:

- (7) *Qu'est-ce qui* est arrivé? / *Qu'*est-il arrivé?

Mais un argument nettement défavorable pour l'interprétation objective des séquences est fourni par le fait qu'il est absolument impossible de transformer en passif l'impersonnel en question: <sup>2)</sup>

- (8) Il court un cheval. → \*Un cheval est couru.

1. 2. Voyons maintenant l'interprétation subjective des séquences. Dans l'optique historique, il se peut que les séquences soient à l'origine des sujets inversés. Le statut de sujet du syntagme nominal dans (9) est irréfutable.

- (9) et par delés cele fontaine se gisoit *uns chevaliers touz desarmez*.  
(*La Mort le roi Artu*, 74 / 8)

Nous avons même des exemples qui pourraient suggérer le passage du personnel à l'impersonnel. <sup>3)</sup>

- (10) Ainz qu'il i muire tant *gentil ome sage*.  
(*Le Couronnement de Louis*, 444)

- (11) Il *morront* maint chevalier. (*Gaidon*, 8327)

- (12) il *moreust* autant de preudomes com il fera en ceste;  
(*La Mort le roi Artu*, 184 / 71)

*Gentil ome sage* est mis au cas sujet dans (10). Le verbe s'accorde avec la séquence dans (11) tandis qu'il est mis au singulier dans (12).

Mais ces faits historiques, très importants et très suggestifs en soi-mêmes, ne peuvent apporter de solution dans l'analyse synchronique de l'impersonnel du français contemporain.<sup>4)</sup>

La solution la plus courante est celle de deux sujets: la séquence est un sujet logique ou réel et *il*, un sujet apparent. Mais quels critères nous permettent-ils de dire que *un cheval* est le sujet logique de *court* dans (1) ? Il ne faut pas confondre le niveau sémantique et le niveau grammatical bien que l'agentif, catégorie sémantique et le sujet, catégorie grammaticale, soient réalisés le plus souvent dans un même syntagme.

L'argument fondé sur la possibilité de substitution entre construction impersonnelle et construction personnelle n'est qu'une version élaborée de l'explication que nous venons de voir. Car la portée de cette substitution est assez limitée.

(13) \*Il arrive le train. / Le train arrive.

(14) \*Il lui va tout. / Tout lui va.

Même si l'on modifie l'argument comme quoi "les séquences deviennent des sujets dans la construction personnelle correspondante", cela n'épargne pas de difficultés.

(15) Il ne court pas de cheval. / \*De cheval ne court pas.

(16) Il tombe de la grêle. / \*De la grêle tombe.

(17) Il reste des pommes. / \*Des pommes restent.<sup>5)</sup>

D'ailleurs, comment peut-on expliquer le changement de syntagmes nominaux commandant l'accord du verbe ?

(18) Il naît des enfants. / Des enfants naissent.

De plus cette thèse reposant sur la substitution peut s'appliquer aussi au complément d'agent de la construction passive. Ce qu'ont fait les génératifs n'est pas, en dernière analyse, très différent. (Voir, par exemple, Ruwet (1967) p. 254.) Pour en finir avec la méthode de substitution pour l'analyse de la structure de l'énoncé, nous soulignons que deux énoncés différents n'ont jamais la même valeur ni la même fonction, du point de vue communicatif. En réalité, ils ne sont pas interchangeables dans un sens strict en un contexte donné. Ce fait est d'une très grande importance, d'autant plus que l'emploi de l'impersonnel en question dépend beaucoup du contexte.

On dit souvent que le sujet est un syntagme nominal qui confère au verbe l'accord selon le nombre, la personne et éventuellement le genre.<sup>6)</sup> Cette

caractérisation est largement valable pour des langues telles que le français, l'anglais, l'allemand, etc. On est donc obligé d'admettre que les séquences ne peuvent être des sujets et que c'est *il* qui est un sujet; sinon on doit réfuter la définition du sujet fondée sur l'accord avec le verbe. Il est intéressant de noter qu'en allemand, en néerlandais et en anglais les séquences s'accordent avec le verbe même dans de pareilles constructions. ( Voir plus loin, 3. ) Cela veut dire que dans ces langues on peut s'appuyer, même pour ces constructions, sur la définition du sujet fondée sur l'accord. Mais l'espagnol, par exemple, pose la même difficulté que le français.

(19) *Se vende libros.*

L'implication de ces différences entre des langues ne sont pas sans intérêts surtout dans la perspective de la typologie des langues. Ce point sera repris plus loin.

1. 3. Dernièrement nous examinons rapidement le statut de *il*. Si nous optons pour la définition du sujet fondée sur l'accord avec le verbe, ce *il* est un sujet. On peut y ajouter le fait que ce *il* est inversé dans l'interrogative comme d'autres pronoms sujets. Pour notre discussion il suffit de cette brève remarque. (Pour diverses interprétations de *il*, nous renvoyons les lecteurs à la thèse de M. Hériau (1980) et aux ouvrages mentionnés dans sa discussion.)

2. 1. Il est maintenant clair que toute tentative d'analyse grammaticale de la construction impersonnelle n'évitera pas les difficultés. Mais elles disparaîtront tout d'un coup si l'on admet la troisième structure de l'énoncé, la structure communicative. Elle est le lieu où s'opère l'organisation de l'énoncé d'après diverses stratégies communicatives et discursives. Comme catégories fonctionnelles, nous proposons le thème, le rhème, le focus, le rhème présentatif et le complément explicatif.<sup>(7)</sup> En gros les termes de l'énoncé sont structurés, d'une part, selon les règles grammaticales, et d'autre part selon les exigences communicatives. Cela veut dire que l'énoncé se réalise à travers l'imbrication des structures sémantique, grammaticale et communicative, et c'est surtout ces deux dernières qui régissent l'organisation de la structure de surface. Dans beaucoup de langues occidentales les contraintes grammaticales sont plus ou moins prédominantes. Mais dans des langues non-occidentales telles que le japonais, le chinois, le hongrois, etc., les exigences communicatives se présentent plus directement. Même parmi les langues occidentales, l'allemand, le néerlandais, le roumain, par exemple, font la part assez belle

à la structure communicative. On est donc ici en présence d'un continuum linguistique, et ce, même dans une langue particulière. On ne saurait pas s'attendre à ce que la structure grammaticale et la structure communicative se superposent et s'accommodent toujours *sans résidu*. Un des exemples les plus célèbres est la phrase dite à double sujet du japonais. L'impersonnel du français que nous traitons ici s'y range aussi. La séquence doit être considérée comme un rhème présentatif de l'énoncé. Le rhème présentatif, cela représente ce qui est (ré)introduit à nouveau dans le discours, et c'est sur cette partie de l'énoncé que le locuteur veut attirer l'attention de l'interlocuteur et le discours continue le plus souvent en ajoutant plus d'information sur l'entité introduite comme rhème présentatif. Nous ne pouvons développer la démonstration de la légitimité de cette interprétation dans ce petit travail, mais les contraintes sémantiques et syntaxiques imposées à son emploi qui sont des reflets approximatifs des exigences communicatives corroborent bien évidemment notre thèse. Il est, de surcroît, universellement observé que le focus et le rhème présentatif ont une forte tendance à se placer en fin de phrase — dans la mesure où le permet la structure grammaticale d'une langue en question — dans l'agencement linéaire de l'énoncé. Or, comme nous l'avons dit, la séquence a été un sujet placé en fin de phrase (ou après le verbe) à cause de sa fonction communicative en tant que rhème présentatif. Ce procédé s'employait plus largement et plus naturellement dans l'ancien français, qui n'a pas été poussé vers l'état extrême d'une langue à sujet. Tous les termes pouvaient y avoir accès à la fonction de thème, de focus ou de rhème présentatif en gardant leur catégorie grammaticale. Cependant au fur et à mesure que le français s'approchait de son état actuel, où la structure grammaticale l'emporte nettement sur les exigences communicatives, le lien grammaticale entre le verbe et la séquence s'est affaibli et a été ensuite rompu. Il n'y a plus accord entre eux. Le verbe a pris la forme la plus neutre, celle de troisième personne. D'autre part l'emploi des pronoms personnels, facultatif en ancien français sous certaines conditions, est devenu obligatoire. Rappelons aussi que dès le début de son histoire le français a rigoureusement observé la contrainte tendant à placer le verbe à la deuxième zone de la phrase. Ces deux faits ont contraint le français à mettre *il* — la forme la plus neutre du système pronominal — dans les constructions impersonnelles, réconciliation entre deux structures d'ordre tout à fait différent. (Cette ébauche assez simplifiée

ne recouvre pas, bien entendu, tous les aspects de l'origine de l'impersonnel *il*.)

2. 2. En résumé nous n'assignons aucune catégorie grammaticale à la séquence. Elle est hors du schéma prédicatif dans la structure de surface aussi bien que le thème extraposé avant le sujet ou que le complément explicatif ajouté à la fin. Quant à *il* nous nous contentons de dire que dans les langues où le sujet s'accorde avec le verbe comme en français, ce critère, à lui seul, suffit pour décider quel syntagme est un sujet. Les divers rôles que des linguistes ont voulu donnés à *il*, marque de la personne de l'univers, morphème qui "annonce" ce qui va suivre, soutien du verbe, préfixe impersonnel, etc., ils ne signifient pas, à notre sens, grand-chose.<sup>8)</sup> Admettons plutôt qu'il se trouve parfois des éléments employés uniquement pour combler une lacune structurale. Ce qui mérite d'être retenu à propos de *il* est que c'est *il* et non pas d'autres morphèmes, que le français a choisi comme élément "remplisseur". En d'autres termes, c'est justement quelque chose d'analysable en tant que sujet (accord, forme) que l'intuition de ceux qui parlaient le français ont accepté pour remplir la zone laissée vide devant le verbe. Comme nous l'avons dit, le français est devenu de plus en plus une langue à sujet et l'ordre S-V-C qui a été l'ordre de base depuis longtemps, s'est imposé. Or la réalisation directe des exigences communicatives dans la structure de surface qui entraînent des perturbations de la structure grammaticale appartient, de toute évidence, au fait de discours et dépend largement d'un contexte donné. Mais l'histoire de beaucoup de langues montre que ces faits de discours, spontanés et momentanés par leur nature même, sont réanalysés, et les syntagmes échappés, à l'origine, à la catégorisation grammaticale sont souvent assimilés à des catégories ayant droit de cité dans la langue en question. Dans cette optique, est très suggestif ce qui se passe avec la séquence, parce qu'elle se comporte partiellement comme complément d'objet (malgré le fait que les grammairiens l'ont interprétée comme sujet réel). Cela nous permet de dire que la place d'un syntagme est plus pertinente que sa nature sémantique dans la réanalyse. L'emploi de *il* comme élément remplisseur s'explique de la même manière.

3. A travers l'examen de la construction impersonnelle du français, nous avons vu qu'il fallait admettre la structure communicative dans l'analyse de l'énoncé, et qu'il se trouvait des cas où l'on doit avoir recours à des fonctions communicatives. Les comportements de la séquence nous montrent, cependant,

que la structure grammaticale et la structure communicative s'enchevêtrent étroitement et qu'elles exercent sur elles des influences réciproques. Il y a toujours (ré)assimilation des syntagmes dégagés de leurs fonctions grammaticales à des catégories grammaticales et il y a aussi dégrammaticalisation des syntagmes chargés de fonctions communicatives. Ce point a une implication importante pour la typologie des langues naturelles. Toutes les langues se placent, selon leurs caractères, sur une échelle qui a, théoriquement, à ses deux extrémités, une langue purement à thème et une langue purement à sujet. La construction impersonnelle dont nous nous occupons ici sert comme un des critères classificatoires des langues sur cette échelle. D'abord, il est des langues qui ne disposent pas ou qui n'ont pas besoin de l'impersonnel comme le japonais. Deuxièmement on trouve des langues qui possèdent des constructions impersonnelles, mais sans morphème spécifique comme le *il* du français. Ce sont, par exemple, le latin, l'espagnol, l'italien (avec un peu de réserve pour ces deux derniers parce qu'il ne serait pas impossible d'interpréter *se* de l'espagnol et *si* ou *ci* de l'italien comme morphème impersonnel). La situation se résume comme suit:

langues possédant les constructions impersonnelles		sans impersonnel
avec morphème impersonnel	sans morphème impersonnel	
le français l'allemand le néerlandais l'anglais ... <pronom> <adv. de lieu> fr. néerl. al. danois angl.	le latin le roumain (l'espagnol) (l'italien) ...	le japonais le chinois ...

La deuxième classification s'effectue, parmi les langues dotées d'un morphème spécifique de l'impersonnel, selon les caractères de ce morphème. Prenons d'abord le français. *Il* qui s'accorde avec le verbe est syntaxiquement bel et bien un sujet grammatical dans toutes les constructions impersonnelles. L'allemand s'écarte un peu de l'état du français en ceci que *es* n'y s'accorde



pas avec le verbe comme dans (20) :<sup>9)</sup>

(20) *Es reiten* drei Reiter zum Tore hinaus.

Cela revient à dire qu'en allemand un syntagme sujet peut être placé après le verbe en retenant sa fonction grammaticale. *Es* y est un élément purement remplisseur. La situation du néerlandais est très proche de celle de l'allemand.

(21) *Er moeten* nog veel meer mensen komen.

Étant donné d'ailleurs son origine comme adverbe de lieu, *er* résiste à la réinterprétation en tant que sujet grammatical mieux que *il* ou *es*. (Ce dernier est incontestablement un sujet dans des phrases impersonnelles telles que *es regnet*, etc.) L'anglais nous cause un peu d'embarras parce que, bien que son caractère assez poussé de langue à sujet soit affirmé par bien des preuves linguistiques, c'est la séquence qui s'accorde avec le verbe dans la langue soutenue.

(22) *There are* some people in the waiting room.

(23) *There come* many girls over there.

Dans la langue parlée, cependant, la séquence tend à ne pas s'accorder avec le verbe.

(24) *There's* some people in the waiting room.

Le fait de la langue soutenue s'explique sans doute par l'origine de *there*. Comme en néerlandais il provient de l'adverbe de lieu qui est toujours vivant en tant que tel. Cela suffit de bloquer l'accord entre le verbe et *there*. Il n'en est pas moins vrai que *there* se comporte comme sujet dans quelques points.

(25) *Is there* any more tea ?

(26) I don't want *there* to be any misunderstanding.

Ces exemples révèlent clairement que c'est d'abord dans la construction existentielle que commence la réinterprétation d'un morphème impersonnel comme sujet. Ce fait n'est pas surprenant d'autant plus que la construction existentielle, dont la fonction discursive est très marquée, est généralement bien figée et très stable. Elle offre, sur le plan analogique, le support pour la construction impersonnelle que nous étudions. Ajoutons que la construction existentielle provenant de la construction transitive, comme celle en français ou en allemand, doit être traitée d'une manière différente de celle adoptée pour le cas de l'anglais.

4. Le cadre très limité de ce travail nous oblige à remettre à plus tard un

examen systématique plus approfondi et plus élargi. D'ailleurs, il faudra tenir compte d'autres constructions concernées et les classer soigneusement pour établir la typologie des constructions impersonnelles. Nous avons voulu montrer simplement que la construction impersonnelle doit être revue sous son vrai jour, à savoir dans ses caractères discursifs en tenant un plein compte des exigences communicatives. Ainsi réexaminé, le petit morphème impersonnel *il* (ou d'autres), qui est, si l'on ose dire, sémantiquement presque nul, se montrerait très significatif, plus que son interprétation grammaticale, pour la compréhension du mécanisme du langage humain et pour la typologie des langues.

## NOTES

- 1) Sur ces points, voir Gaatone (1970), auquel nous avons emprunté l'exemple (5).
- 2) Le phénomène de passiviation est, certes, beaucoup plus compliqué. Il faudra étudier le degré de transitivité, qui entrera, par une autre voie, en rapport avec l'impersonnel.
- 3) Les exemples (10) et (11) sont empruntés à Kukenheim (1968).
- 4) Ne pas confondre les faits historiques et les faits diachroniques, ceux-ci ne pouvant pas et ne devant pas se séparer de l'aspect synchronique des langues.
- 5) D'après Wagner et Pinchon (1968), cette phrase devient acceptable si l'on ajoute, par exemple, *sur la table, à vendre*. De plus, *des feuilles tombent* est parfaitement acceptable. Ce qui est en jeu est peut-être la quantité d'information du syntagme verbale.
- 6) Nous ne pouvons examiner tous les problèmes que pose la notion de sujet. Voir, par exemple, Hagège (1978).
- 7) Les définitions et les caractérisations de ces notions sont données dans Haruki (1981), dont la partie consacrée à l'examen de la notion de "thème" sera publiée comme Haruki (à paraître).
- 8) Cela ne veut pas dire que *il* n'ait aucun rôle linguistique autre que de remplir la tête de phrase.
- 9) D'habitude, ces constructions ne se nomment pas impersonnelles dans les

grammaires traditionnelles de l'allemand et du néerlandais.

### Ouvrages mentionnés

- Brunot, F. (1936) *La pensée et la langue*. Paris: Masson.
- Gaätone, D. (1970) "La transformation impersonnelle en français", *Le français moderne* 38, p. 389—411.
- Hagège, C. (1978) "Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique", *La Linguistique* 14—2, p. 3—38.
- Haruki, Y. (1981) *Structure communicative et ordre des mots, étude théorique analyse de l'ancien français*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle présentée à l'Université de Paris-Sorbonne.
- Haruki, Y. (à paraître) Structure communicative de l'énoncé, examen de "thème". *Studies in Language and Culture* IX. Osaka: Faculty of Language and Culture, Osaka University.
- Hériaux, M. (1980) *Le verbe impersonnel en français moderne*. 2 vol. Paris: Champion.
- Kukenheim, L. (1968) *Grammaire historique de la langue française les syntagmes*. Leyde: Universitaire pers Leiden.
- Ruwet, N. (1968) *Introduction à la grammaire générative*. Paris: Plon.
- Wagner, R.-L. et J. Pinchon (1967) *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.

(M. 51 本学講師)